

## Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda

Par l'Ambassade de France au Rwanda



### Un secteur minier encore artisanal, avec des ambitions de professionnalisation et de développement

*Le Rwanda possède d'importantes ressources minières, notamment dans la production des 3T (étain, tungstène et tantale). Bien que la majorité de l'exploitation soit encore artisanale, le pays s'oriente vers une professionnalisation accrue et affirme ses ambitions dans le secteur en s'associant notamment à de grandes sociétés étrangères. Régulièrement accusé par la République Démocratique du Congo de pillage de ses ressources en or et en coltan, le Rwanda s'est néanmoins imposé comme un acteur clé de l'exportation de ces minerais dans la région. Malgré une politique ambitieuse en matière de transparence, de droits du travail et de respect de l'environnement, le Rwanda doit relever deux défis majeurs : professionnaliser davantage son secteur pour exploiter les 60 % de minerais non récupérés, et accélérer le développement de ses raffineries afin d'ajouter de la valeur à ses matières premières.*

#### Des ressources minières importantes mais une exploitation artisanale

Bien que **l'activité minière soit encore largement artisanale**, le pays cherche à **professionnaliser ce secteur**. En 2023, 66 % des travailleurs de l'industrie extractive **ne disposaient pas de contrat écrit**, selon le syndicat des travailleurs du secteur. Toutefois, dans les entreprises dites "professionnelles", **un salaire minimum journalier** (Rwf3,000 minimum, soit environ 2 EUR) a **été instauré pour les mineurs**. Au total, 57 379 personnes étaient employées dans l'industrie extractive en 2023.

Le Rwanda a mis en place le *Rwanda Mining, Petroleum and Gas Board* (RMB) **pour encadrer et réguler ce secteur** en croissance, et le *Rwanda Development Board* (RDB), au mandat plus large que le secteur minier, **pour promouvoir les investissements étrangers**, avec des **incitations fiscales** telles qu'une exonération d'impôt sur les sociétés pour les entreprises minières installant leur siège dans le pays, ainsi qu'une **exonération fiscale de sept ans pour les investissements de plus de 50 millions de dollars**.

En juin 2024, **le gouvernement du Rwanda a adopté une nouvelle loi minière**. Cette loi **comprend cinq mesures majeures** visant à renforcer le contrôle de l'Etat en la matière. Ainsi, le texte prévoit l'octroi de **droits exclusifs en faveur du gouvernement sur des minerais stratégiques** et la **possibilité renforcée pour l'Etat de recevoir des parts gratuites des sociétés d'extraction minière**. Enfin, les sanctions auprès des individus et sociétés d'exploitation ont été renforcé en cas de manquement aux dispositions en matière de sécurité, d'environnement ou d'exploitation.

Preuve de la volonté de professionnalisation du secteur, la société *Trinity Metals* a été constituée en mai 2022 par la fusion de trois entreprises minières actives dans les 3T. **Majoritairement détenue par Techmet (Royaume-Uni), l'État rwandais, via Ngali Holding, est également actionnaire**. En juin 2024, la DFC (*U.S. International Development Finance Corporation*) a annoncé une subvention de 3,8 MUSD<sup>45</sup> à cette société, qui mène également des explorations pour du lithium, élément stratégique pour l'avenir de l'industrie minière rwandaise.

#### Des ambitions de valorisation locale des minerais, et des relations commerciales stratégiques

**Le Rwanda est l'un des principaux producteurs mondiaux des 3T** à savoir la cassitérite (0,73% de la production mondiale) utilisée pour la confection d'étain, le tungstène (1,23%) mais surtout le tantale (3<sup>ème</sup> producteur mondial, 14,27%). Le Rwanda est cinquième producteur mondial de Niobium et Beryllium. **En 2023, les exportations de minerais représentaient 1,1 Md USD, soit près de trois quart des exportations totales du pays**. L'or représentait à lui seul 817 MUSD, soit 74% des exportations minières, avec les Émirats Arabes Unis

<sup>45</sup> <https://www.mining.com/trinity-metals-gets-3-8-million-in-funding-from-dfc-for-esg-projects-at-rwanda-operations/>

comme principal client (91 % de l'or rwandais exporté). D'autres partenaires incluent la Turquie, Singapour et la Chine. **Le Rwanda vise 1,5 Md d'exportation de minerais en 2024, représentant environ 15 % du PIB.**

**Cependant, le pays est confronté à des défis logistiques** : bien que le port de Dar es Salam ait historiquement été utilisé pour l'exportation, des problèmes de vols ont poussé les exportateurs à passer par le port de Mombasa au Kenya, augmentant la dépendance du Rwanda vis-à-vis de ses voisins, notamment l'Ouganda.

**Afin de renforcer la valeur ajoutée locale des minerais, des projets de raffineries sont en cours.** Depuis fin 2021, le Rwanda dispose d'usines de transformation du coltan et de raffinage de l'or, ainsi qu'une fonderie d'étain détenue par la société polonaise *Luna Smelter* et une raffinerie de tantale à Kigali. Le pays cherche à créer un laboratoire de qualité minière pour valoriser davantage ses matières premières sur le marché international.

## La régulation du secteur, la transparence et l'écologie au cœur des priorités

**Le Rwanda a pris des mesures pour améliorer la transparence dans l'exploitation minière**, notamment en se conformant à la loi américaine Dodd Frank depuis 2014, garantissant la traçabilité des minerais et le respect des conditions de travail dans les mines. Bien que des lacunes persistent, des efforts ont été faits pour sanctionner les violations des droits des travailleurs, notamment après des cas d'abus rapportés contre des investisseurs chinois.

**En matière environnementale, le Rwanda se positionne comme un pionnier en Afrique.** Chaque mine doit disposer d'un **réfèrent environnemental**, et les investisseurs sont tenus de présenter **un plan pour limiter l'impact de leurs activités**. L'une des mesures marquantes a été la suspension complète de l'extraction autour de la rivière Sebeya en 2012, en raison des risques écologiques pour cette région riche en biodiversité.

**La sécurité dans les mines reste une préoccupation majeure**, bien que le nombre d'accidents ait diminué. Entre 2019 et 2023, **429 personnes sont mortes dans des accidents miniers**, un chiffre en baisse malgré un incident majeur dans une mine à Huye en 2023. En août 2024, **le Rwanda a suspendu les exportations de béryllium pour contrer les activités minières illégales et les conflits associés.**

**Le potentiel minier rwandais ne se limite pas aux 3T. En 2020, le RMB a annoncé la découverte de gisements de lithium et d'uranium, ouvrant des perspectives pour attirer des investisseurs internationaux.** En 2024, un accord a été signé avec la société *Rio Tinto*, la deuxième plus grande société minière au monde, pour explorer le lithium au Rwanda.

**Les réserves rwandaises en terres rares, lithium, béryllium et fer sont estimées à environ 110 millions de tonnes.** La diversification de l'exploitation minière est au cœur des priorités pour les années à venir, alors que le Rwanda cherche à maximiser les retombées économiques de ces ressources.

**Le pays s'engage également à améliorer la traçabilité et la durabilité de sa production minière.** En 2023, **un protocole d'accord a été signé avec l'Union européenne pour une production et valorisation durables des matières premières critiques et stratégiques.** Cet accord vise à renforcer la lutte contre le trafic illicite de minerais, tout en assurant une meilleure traçabilité. De plus, **le Rwanda participe activement au mécanisme de certification des matières premières de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), soutenu par la GiZ (Coopération internationale allemande).**